

Emploi : « Les aléas toujours plus forts du marché du travail imposent plus d'agilité » (Franck Morel)

« Nous avons connu à l'occasion de cette crise des mouvements de populations de l'activité vers le chômage, puis du chômage vers l'activité, d'une ampleur et d'une rapidité inédites.

Ces aléas toujours plus forts du marché du travail imposent une agilité plus importante. Le Gouvernement a su en faire preuve, principalement avec la mobilisation rapide et massive de l'activité partielle, et nous devons nous en féliciter. Les entreprises doivent aussi avoir cette agilité : je propose notamment que des accords collectifs permettent aux entreprises de déplacer une semaine de congés payés sur trois ans, afin d'être en mesure de réduire ou d'augmenter leur temps de travail selon leurs besoins », déclare Franck Morel Partner @ Flichy Grangé Avocat , avocat associé, Flichy Grangé Avocats et ancien conseiller social du Premier ministre Édouard Philippe, lors du débat « Quel plan de bataille pour l'emploi ? » organisé par Prism'Emploi dans le cadre des 6 es Rencontres pour le Travail et l'Emploi, le 02/06/2021.

« Face à cette crise sanitaire et économique, la stratégie du Gouvernement a été de soutenir massivement le tissu productif via le chômage partiel, qui a permis à 9 millions de salariés de conserver leur emploi et aux entreprises de conserver leurs compétences. De la même manière, nous avons massivement soutenu l'emploi des jeunes, avec des mesures comme l'aide financière à l'embauche d'un jeune ou l'aide aux contrats d'apprentissage. Ces mesures ont porté leurs fruits : le taux de chômage est resté contenu et 1,5 million de jeunes ont pu accéder au marché de l'emploi », indique Catherine Fabre Maître de conférences en GRH @ Institut d'administration des entreprises de Bordeaux (IAE Bordeaux) • Députée LREM Gironde @ Assemblée nationale

, députée LREM

La République En Marche

de la Gironde et membre de la commission des Affaires sociales de l'Assemblée nationale,

« Cette crise a touché les différents secteurs de l'économie et les territoires de façon disparate. La CFDT craint que des chefs d'entreprise refusent de réembaucher les intérimaires et les CDD auxquels ils ont mis fin début 2020 avec le début de la pandémie. Nous serons très attentifs au sort de ces profils précaires qui risquent d'être les oubliés de la reprise économique. Les aides aux entreprises ont été massives et c'est une bonne chose. Nous souhaitons désormais qu'un travail d'évaluation sur les effets de ces aides, notamment en matière d'emploi », ajoute Marylise Léon Secrétaire générale adjointe @ Confédération française démocratique du travail (CFDT)

, secrétaire générale adjointe de la CFDT.

« Les dispositifs de soutien public aux TPE

Très petite entreprise

, notamment le fonds de solidarité, ont été efficaces et permis à ces petites structures de faire face au choc de la crise Covid-19. L'enjeu aujourd'hui, c'est la sortie de cette crise sanitaire : les conséquences sociales et économiques de la période que nous venons de traverser sont encore pour partie à venir », selon Frédéric Lavenir, président de l'Adie

Association pour le droit à l'initiative économique

La formation professionnelle dans un contexte de crise

« Le sujet de la reconversion professionnelle est devenu encore plus essentiel avec la crise » (Catherine Fabre)

« Le sujet de la reconversion professionnelle est devenu encore plus essentiel avec la crise. Pour la faciliter, nous avons souhaité rendre le système de formation plus réactif. C'est toute la philosophie de loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel de 2018, qui permis de déverrouiller un système difficilement lisible chez les salariés :

La réforme de l'apprentissage a permis de donner les clés aux CFA et aux branches en leur permettant de participer à la définition des diplômes et d'avoir une analyse stratégique des perspectives de leurs métiers grâce à la restructuration du paysage de la formation professionnelle autour des Opco ;

Le CPF a permis aux salariés de disposer de ressources facilement accessibles pour se former. Il appartient désormais aux entreprises de s'emparer de cet outil, en réfléchissant avec leurs salariés sur les compétences qu'ils peuvent développer, et en participant financièrement via l'abondement à la formation de leurs collaborateurs ;

La Pro-A permet en interne de réorienter les compétences de certains salariés dont les métiers sont obsolètes, en les formant en apprentissage tout en maintenant leur contrat de travail.

Il y a un véritable intérêt à considérer la formation comme un investissement pour les entreprises. la réforme de 2018 a fléchi les fonds mutualisés de formations vers les entreprises de moins de 50 salariés. Considérer la formation comme un investissement peut permettre d'inciter les plus grandes entreprises qui ont perdu ces fonds à investir dans la formation de leurs salariés. »

« Permettre aux entreprises d'étaler fiscalement leurs dépenses de formation » (Franck Morel)

« Je milite pour que la formation professionnelle soit considérée comme un investissement à part entière, pour permettre ainsi aux entreprises d'étaler fiscalement leurs de dépense de formation. Il me semble également souhaitable que la clause de dédit formation qui impose au salarié ayant bénéficié d'une formation coûteuse de rester au service de son employeur, soit généralisée aux petites entreprises, afin de permettre à ces dernières de sécuriser leur inves-

tissement de formation. »

La flexibilité des contrats de travail et la sécurisation des parcours professionnels

« Permettre aux publics éloignés de l'emploi de profiter de la reprise » (Catherine Fabre)

« Le PIC

Plan d'investissement dans les compétences , l' IAE

Insertion par l'activité économique

et les contrats aidés ont été renforcés financièrement, et doivent permettre d'accentuer l'aide au retour à l'emploi des publics exclus du marché du travail. Notre plan de relance tient compte de ces publics fragilisés pour qu'eux aussi soient formés aux métiers d'avenir, et profitent de la reprise économique. Le développement de la VAE

Validation des Acquis de l'Expérience

et de l' Afest

Actions de Formation en Situation de Travail

doit aussi contribuer à la sécurisation des parcours professionnels des salariés.
»

« Doter les entreprises d'outils agiles » (Franck Morel)

« Concernant l'emploi, il me semble nécessaire de doter les entreprises d'outils leur permettant d'être plus souples et de profiter ainsi pleinement de la reprise à venir :

Il nous faut notamment mettre l'accent sur le dispositif du CDI-I, pour lequel certains verrous qui contraignent son développement doivent être supprimés, notamment le motif classique de recours à l'intérim. Il est compréhensible que ce motif soit en vigueur pour un contrat intérimaire classique, mais on le comprend moins en ce qui concerne le recours au CDI-I, qui est un contrat stable ;

Le prêt de main d'œuvre est aussi un dispositif à développer manière plus durable. Il permet de préserver l'emploi d'un salarié dont l'entreprise est en sous-activité de se rendre disponible pour une autre entreprise qui a des besoins temporaires. »

« Nous disposons d'un arsenal législatif déjà complet concernant l'agilité des entreprises » (Marylise Léon)

« Doter les les entreprises d'éléments de flexibilité supplémentaires ne me semble pas nécessaire. Nous disposons d'un arsenal législatif déjà complet à ce niveau, et la priorité est à l'accès à l'emploi et à la sécurisation des parcours. Le CDI-I est un bon dispositif, non parce qu'il permet plus de flexibilité, mais

plutôt parce qu'il contribue à responsabiliser les employeurs dans leur recours à l'intérim.

Le sujet pour beaucoup d'entreprises, c'est leur capacité à recruter les profils dont elles manquent. Elles doivent de ce point de vue moins se préoccuper de leur flexibilité que de leur attractivité : conditions de travail, niveau des salaires, formation des salariés. »

La protection des travailleurs indépendants

« Les dispositifs de soutien public aux TPE ont été efficaces » (Frédéric Lavenir)

« Je partage la préoccupation de la CFDT quant au risque que certaines populations soient écartées de la reprise économique. La question de la sécurisation des parcours est un enjeu central de la reprise, notamment chez les travailleurs indépendants, qui restent dans l'angle mort du système de protection sociale français.

Dans les territoires ruraux, les banlieues, les petites villes, où l'emploi salariés est parfois peu présent, il existe des besoins importants de services, de commerces de proximité et une offre de travail. La rencontre entre ces besoins et cette offre de travail se trouve dans le travail indépendant. C'est pourquoi il faut mettre le travail indépendant au cœur de la politique de l'emploi et rendre la protection sociale des travailleurs de plus en plus indépendante de leur statut.

»

« Un nécessaire décloisonnement des statuts » (Catherine Fabre)

« Je vais dans le sens de Frédéric Lavenir sur le nécessaire décloisonnement des statuts. Les parcours de carrière ne sont plus liés à un seul statut : on passe désormais par plusieurs statuts dans une carrière professionnelle. Il faut donc faciliter ces passages tout en sécurisant la protection sociale des individus dans leurs transitions. Cela passe par la portabilité des droits sociaux. Il faut travailler à des fonctionnements optionnels permettant aux indépendants de choisir leur niveau de protection en fonction de leur situation (droit à la formation, retraite, couverture santé). »

« La structuration d'un dialogue social dans le secteur des plateformes est inspirante » (Franck Morel)

« La structuration d'un dialogue social dans le secteur des plateformes, avec des acteurs de qualités aptes à discuter de la mise en place de certaines garanties, est inspirante sur les voies et moyens par lesquels nous pourrions progresser sur la question du statut social des indépendants. »

Franck Morel

Partner @ Flichy Grangé Avocat

Consulter la fiche dans l'annuaire

Parcours

Depuis juillet 2020

Flichy Grangé Avocat

Partner

Mai 2017 - juin 2020

Cabinet du Premier Ministre Edouard Philippe

Conseiller Relations sociales, Travail, Emploi et Formation professionnelle

Janvier 2012 - mai 2017

Barthélémy Avocats

Avocat associé

Septembre 2009 - janvier 2012

Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion

Directeur adjoint du cabinet du ministre

Juin 2007 - septembre 2009

Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion

Conseiller du ministre sur le droit du travail

Caisse nationale des caisses d'épargne

Conseiller social

Institut national du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle (IN-TEFP)

Responsable des actions extérieures et Responsable de la formation initiale des inspecteurs du travail

Ministère de l'Emploi - Direction des relations du travail

Chargé de mission - durée et aménagement du temps de travail

DDTEFP de Haute Loire

Inspecteur du travail

Ville de Lyon

Conseiller municipal

Établissement & diplôme

I.A.E. de l'université LYON III

DESS Gestion des ressources humaines

Actualités

Emploi : 9 propositions « pour rebondir face à la crise » (Institut Montaigne/
Franck Morel)

- Permettre, par accord collectif d'entreprise, de reporter ou d'avancer sur trois ans la 5^e

Flichy Grangé Avocats : Franck Morel, ex-conseiller social d'Édouard Philippe, nommé partner

Franck Morel, conseiller social de l'ancien Premier ministre Édouard Philippe, rejoint le cabinet...

UHFP : « La question des versements volontaires des entreprises exige de la souplesse » (F. Morel)

« La réforme de 2018 nous permet de revenir à une situation carrée sur le plan juridique mais...

+ de news

Fiche n° 26671, créée le 25/10/2017 à 18:43 - MàJ le 25/08/2020 à 09:25

Marylise Léon

Secrétaire générale adjointe @ Confédération française démocratique du travail (CFDT)

Consulter la fiche dans l'annuaire

Parcours

Depuis juin 2018

Confédération française démocratique du travail (CFDT)

Secrétaire générale adjointe

Juin 2014 - juin 2018

Confédération française démocratique du travail (CFDT)

Secrétaire nationale

2012 - juin 2014

Fédération Chimie Energie - CFDT (FCE-CFDT)

Secrétaire fédérale

Établissement & diplôme

Université

DESS Qualité chimique et biologique des atmosphères

Actualités

Chômage : « Le Gouvernement fait un pari très risqué en voulant cette réforme » (Marylise Léon, CFDT)

« Le Gouvernement fait un pari extrêmement risqué en voulant, coûte que coûte, faire entrer en...

« Créons un dispositif législatif qui permette le remboursement des aides publiques » (L.Berger, CFDT)

« La balle est dans le camp du patronat. Quand on a le décret qui arrive sur l'APLD où il faut...

« Accélérer sur le dispositif d'activité partielle de longue durée en prévention des PSE » (CFDT)

« Il faut accélérer pour concevoir un dispositif d'activité partielle de longue durée pour...

+ de news

Fiche n° 28037, créée le 11/01/2018 à 17:07 - MàJ le 14/01/2020 à 14:51

Catherine Fabre

Députée LREM Gironde @ Assemblée nationale

Maître de conférences en GRH @ Institut d'administration des entreprises de Bordeaux (IAE Bordeaux)

Date de naissance : Consulter la fiche dans l'annuaire

Parcours

Depuis juin 2017

Assemblée nationale

Députée LREM Gironde

Depuis 2008

Institut d'administration des entreprises de Bordeaux (IAE Bordeaux)

Maître de conférences en GRH

Établissement & diplôme

Toulouse School of Management (TSM)

Research Doctorate - Développement des ressources humaines

Université Paris 1 - Panthéon-Sorbonne

DEA Gestion des Ressources Humaines

École Normale Supérieure Paris-Saclay

Agrégée d'économie Gestion

Actualités

Adoption en première lecture du projet de loi organique sur le système universel de retraites

Par 98 voix « pour » et une voix « contre », le projet de loi organique sur le système universel...

« Dessine-moi la réforme » : Une journée du Centre Inffo pour décrypter la loi « Avenir professionnel »

À l'occasion de la publication au JO, courant septembre, du projet de loi « Avenir professionnel ...

« La réforme engagée par l'exécutif s'inscrit dans la continuité de celle de 2014 » (C.Fabre, députée)

« La réforme de la formation professionnelle engagée par l'exécutif s'inscrit dans la continuité...

+ de news

Fiche n° 29236, créée le 07/03/2018 à 10:42 - MàJ le 05/03/2020 à 17:42

Une question, une précision ou un avis ?



<https://img.newstank.fr/crop/none/5401edbd8ce69a047773e3a04172a413/0/0/534/516,645/150/146/image-article-219456.jpg>

